agir vigoureusement, à Paris aussi bien que dans les départements.

L'ASSASSIN SERA JUGÉ PAR LE SÉNAT

constitué en Haute-Cour de justice

Paris, 26 juin. — Il résulte d'une consultation juridique publiée par la *Gazette des Tribunaux* que l'assassin du président de la République est justiciable du Sénat, constitué en Haute-Cour de justice, seul compétent aux termes de l'article 9 de la loi organique du 24 février 1875 pour connaître des attentats contre la sûreté de l'Etat.

Parmi les crimes de ce genre figure en effet l'attentat contre la personne de l'« empereur » (article 86 du Code pénal). Or, sous le régime actuel cette disposition est évidemment applicable aux attentats contre le chef de l'Etat. D'après le même article, les attentats de ce genre sont punis de la peine de parricide.

On sait que l'article 13 du code pénal qui édicte les conditions particulières de l'exécution des parricides a été abrogé le 19 mai par la Chambre. Mais cette abrogation n'a pas encore été ratifiée par le Sénat, d'où il résulte que si, selon toutes probabilités, Caserio est condamné à mort, ce sera par le Sénat, et qu'il sera conduit à l'échafaud pieds nus, en chemise, la tête couverte d'un voile noir et devra entendre avant de mourir la lecture de son arrêt faite à haute voix par un huissier.

L' « OFFICIEL » ENCADRÉ DE NOIR

Pour la première fois, l'*Officiel* paraît aujourd'hui encadré de noir. Dans la première colonne, quatre notes très brèves annoncent le retour à Paris de la dépouille mortelle de M. Carnot et font part de la douloureuse émotion qui a éclaté en France et à l'étranger à la nouvelle du monstrueux attentat dirigé contre M. Carnot.

LES PRÉPARATIFS DU CONGRÈS

Paris, 26 juin. — C'est mercredi, à une heure que se réunira à Versailles l'Assemblée nationale et, comme on pouvait le penser, le retard apporté par M. Challemel Lacour à convoquer le Congrès donne lieu à une foule d'intrigues parlementaires et extraparlementaires.

Les journaux radicaux et opportuno-radicaux ont commencé contre la candidature de M. Casimir-Perier une campagne tout à fait significative. Vraisemblablement, les violents de la gauche espèrent, en usant des procédés qui leur ont si souvent réussi, c'est-à-dire des procédés d'intimidation, exercer une influence sur les décisions de l'Assemblée nationale.

C'est au gouvernement et notamment à M. Dupuy, président du conseil, qu'il appartient de s'opposer à ces manœuvres indignes de la France et de la République : l'opinion publique, du reste, est unanime à montrer qu'elle attend pareille attitude des hommes qui sont au pouvoir.

Nous avons donné, dans notre dernier numéro, des détails sur les réunions des groupes parlementaires qui ont eu lieu dans la journée de lundi.

Naturellement, députés et sénateurs se livrent au petit jeu des pointages; mais c'est un peu l'inconnu. Il y a, en effet, dans les deux Chambres, 250 membres dont l'opinion reste douteuse et qui comprennent, outre des royalistes purs, des élus qui n'ont jamais pu être exactement classés.

Nous voulons espérer que l'Assemblée nationale aura le courage et le bon sens de ne point se laisser intimider par les meneurs radicaux qui, de concert avec l'extrême gauche, jouent en ce moment leur dernière partie.

LA CANDIDATURE DUPUY

Voici la note officieuse annonçant la candidature à la présidence de la République de M. Charles Dupuy, président du conseil:

» Plusieurs membres du Parlement ont demandé à M. Charles Dupuy s'il était candidat à la présidence de la République.

» M. Charles Dupuy leur a répondu qu'il avait été trop souvent question depuis plusieurs mois de sa candidature éventuelle pour qu'il ne la posât point aujourd'hui. Il a ajouté qu'il s'y sentait encouragé par cette considération qu'à l'heure présente, il y a plus de dévouement que d'ambition à briguer un honneur gros de responsabilités.

» Interrogé sur la multiplicité des candidatures M. Charles Dupuy a déclaré que cette l'honneur de la République de provoquer cette courtoise émulation de serviteurs animés d'un égal dévouement à la France et à la démocratie. »

LA CANDIDATURE DE M. ARAGO

M. Arago laisse poser sa candidature, et voici ce qu'il a déclaré à cet égard à un de nos confrères :

« Un certain nombre de députés et de sénateurs sont venus me trouver ; ils avaient pensé que le moment était venu de faire sérieusement la République, c'est-à-dire de la refaire sur les bases de celle de 1848 ; ils ajoutèrent qu'il fallait revenir aux traditions de cette époque, et terminèrent en m'*affirmant que mon nom plus qu'aucun* autre, était apte à réunir les suffrages de ceux qui pensaient ainsi.

» J'répondis qu'en bon républicain, je ne pouvais refuser ce qu'on me demandait; j'ajoute que je ne fais aucune démarche, mais je n'en déconseille aucune. »

Ajoutons que la candidature de M. Arago pourra gêner beaucoup celle de M. Casimir Périer.

A VERSAILLES

Une activité fébreuse règne au palais de Versailles pour préparer la salle du Congrès. Ce n'est pas, comme l'annoncent plusieurs journaux, dans l'ancienne salle du palais que se tiendra le Congrès, mais dans le nouveau local aménagé en face de l'hôpital militaire, rue Gambetta. Les drapeaux arborés à l'occasion des fêtes de Hoche sur les édifices publics sont tous en berne et entourés de crêpe. La municipalité de Versailles a adressé à Mme Carnot et au président du Conseil des télégrammes de *condoléance. Le maire de la ville vient d'adresser une* proclamation aux habitants.

LA PROCÉDURE DU CONGRÈS

L'ordre du jour comporte exclusivement le scrutin pour l'élection du président de la République. Aux termes de la Constitution, ce scrutin doit avoir lieu immédiatement. Aucun débat public ne peut le précéder. Si un membre du Congrès insistait pour avoir la parole, le président aurait le droit de mettre aux voix la question préalable.

Les scrutins sont très longs, car ils ont lieu à la tribune et par appel nominal. Après le vote et la lecture du procès-verbal, la parole doit être accordée à tout membre du Congrès qui la demande pour une rectification au procès-verbal, mais s'il s'écarte de la question, le président a le droit de lui retirer la parole. Ajoutons que la décision du Congrès est notifiée au président élu par le conseil des ministres en présence des présidents et des secrétaires généraux de la présidence des deux Chambres. Cette communication ne peut avoir lieu qu'après la séparation de l'Assemblée nationale.

LES PRÉCAUTIONS POUR ÉVITER TOUT ACCIDENT

La ligne de Versailles a été *minutieusement examinée* par les ingénieurs de la Compagnie de l'Ouest. Rapport de cette visite a été adressé aux questeurs des deux Chambres. Le service d'ordre sur le parcours du train spécial, *emportant les membres du Congrès, sera assuré à* l'aller et au retour par un bataillon de soldats des chemins de fer.

LES GROUPES PARLEMENTAIRES

Les droites de la Chambre et du Sénat

Paris, 26 juin. — Ce matin, une centaine de députés et de sénateurs de la droite, se sont réunis au secrétariat général des droites rue de Bourgogne, pour délibérer sur l'attitude de la droite dans l'élection présidentielle.

Ils ont décidé, en principe, que les droites présenteraient un candidat à elles, au premier tour et qu'elles reporteraient ensuite leurs voix sur celui des candidats qui leur offrira le plus de garanties.

Pour éviter les discussions de personne et les indiscrétions, les droites ont décidé qu'une délégation serait nommée pour désigner le candidat des droites.

Cette délégation se compose de MM. Chesnelong, Buffet, de Kerdrel, sénateur; Delafosse, Cazenove de Pradine et de Maillé, députés.

La délégation fera connaître le candidat demain, avant l'ouverture du Congrès.

Le groupe socialiste

Paris, 26 juin. — Le groupe socialiste vient de désigner MM. Jaurès, Clovis Hugues, Millerand, Hovelacque, Jourde, Goussot, *Pierre Richard, en leur donnant mandat* de se concerter avec les républicains avancés du Sénat sur le choix d'une candidature à opposer à toute candidature de combat.

Au Luxembourg. — Réunion des groupes

Paris, 26 juin. — Les groupes de gauche du Sénat, centre gauche, union républicaine et gauche républicaine, viennent de se réunir et ont procédé, sans discussion, à un vote avant la lettre; voici le résultat de ce scrutin:

Votants, 179; Casimir Périer, 144; Dupuy, 15 ; Brisson, 6 ; Constans, 2; Arago, 2, Loubet, 2, Cavaignac, 1.

La droite

La droite du Sénat et de la Chambre voterait, dit-on, au 1er et 2e tour pour un candidat à eux, ce n'est qu'au 3e tour qu'elle se rallierait au candidat du gouvernement.

LA RÉUNION PLÉNIÈRE

Conduite scandaleuse des socialistes — Tumulte indescriptible — Vifs incidents — Un duel.

Paris, 26 juin. — Nous venons d'assister à un spectacle qui mérite d'être mis sous les yeux du pays. La réunion plénière au Sénat a eu lieu dans la salle de la bibliothèque : jamais réunion publique n'a présenté un tel tohubohu et de tels scandales.

Il y avait là près de 200 députés entassés dans un étroit boyau, juchés sur des chaises, des meubles; tous vociféraient, hurlaient.

M. de Verninac, président de la réunion, ne peut tenir tête à l'orage et son bureau est culbuté sans autre forme de procès par les socialistes qui s'y installent en vainqueurs.

C'est alors un tel concert de cris, un tel vacarme, que personne *ne s'entend. On se menace, on se crie des* injures.

Soudain, M. Sauzet, du groupe des républicains de gouvernement, veut brusquer la situation; il s'empare d'une urne, *grimpe sur une bibliothèque, la parcourt en criant:* « Aux voix ! »

Il marche sur la main d'un socialiste. M. Berteaux, député de Seine et Oise, celui-ci se rebiffe, allonge un coup de poing à M. Sauzet en lui saisissant la jambe.

M. Sauzet roule du haut de son meuble, non sans fausser l'urne qu'il tient à la main, sur le crâne de M. Berteaux, celui-ci répond en jetant un encrier à la tête de son adversaire.

A ce moment, la mêlée menace de devenir générale, on s'y injurie ferme; les modérés, battus, gagnent la porte de sortie.

Nous rencontrons MM. Etienne, Michon, Le Hérissé qui lèvent les bras au ciel. On n'entend que cette réflexion : « C'est indigne! C'est honteux! »

Mais les radicaux ne perdent pas la tête, ils continuent à discuter.

M. Jullien prononce la sentence d'excommunication contre les modérés qu'il qualifie de réactionnaires et d'une voix tonnante qui domine les protestations de M. Deloncle, il convoque pour demain, à dix heures du matin, au théâtre des Variétés, la gauche démocratique du Sénat, les radicaux-socialistes, les socialistes et le groupe progressiste et l'union progressiste.

Les sénateurs étaient consternés en voyant le champ de bataille où les encriers gisaient, le fond en l'air, l'urne au beau milieu, toute bosselée et navrante.

Les réflexions échangées à la suite de la réunion d'aujourd'hui étaient assez pessimistes et semblaient craindre, pour le Congrès *de demain, une violente agitation.*

A l'issue de cette réunion tumultueuse, les modérés ont rédigé un procès-verbal, rejetant la responsabilité de ce qui s'était passé sur les collectivistes.

Le procès-verbal porte que « plus de deux cents républicains se sont réunis ensuite dans un bureau.

M. Deluns-Montaud, qui présidait cette réunion, a exprimé le douloureux sentiment que provoquait chez tous les républicains la scène tumultueuse qui avait empêché la réunion préparatoire d'aboutir.

« En présence, a-t-il dit, de l'obstruction que dissimulent mal les artifices employés pour faire échouer une manifestation dont on prévoyait le résultat, il n'y a plus, pour les républicains qu'à se rendre au Congrès, sans participation à aucune autre réunion soi-disant préparatoire et à faire triompher à l'Assemblée nationale la candidature acclamée de M. Casimir Périer. »

Paris, 26 juin. — A la suite de l'incident qui s'est passé entre M. Sauzet et M. Berteaux, ce dernier a constitué ses témoins qui sont le général Jung et le général Riu.

M. Sauzet a prié MM. Chaudey et Fleury-Ravarin de s'aboucher avec les témoins de son adversaire.

LES CANDIDATS A LA PRÉSIDENCE

LES CHANCES DE M. CASIMIR PÉRIER

Paris, 26 juin. — Le caractère burlesque, s'il n'était odieux, de la réunion plénière des gauches, a produit une impression tout autre que celle que les socialistes espéraient. Cet incident a augmenté les chances de M. Casimir Périer.

Les révolutionnaires semblent du reste en prendre leur parti assez gaiement : l'un d'entre eux prétendait que l'opposition leur serait plus facile contre M. Casimir Périer que contre M. Brisson ou même M. Dupuy : « C'est un riche propriétaire de mines, fréquentant les salons de la bourgeoisie, flirtant avec les conservateurs. »

Il est évident que les chances de M. Casimir Périer augmentent, malgré la mauvaise humeur évidente des vieilles barbes qui reprochent au président de la Chambre sa présence chez *M. Greffulhe à la soirée d'avant-hier* et ses tendances libérales.

Le *Rappel* dit que l'on paraît croire ce soir que M. Casimir Périer serait élu demain au premier tour de scrutin.

Les membres du Congrès sont au nombre de 881 dont 300 sénateurs et 581 députés. Mais il faut compter sur une trentaine d'absents. Reste 859 votants.

Le chiffre de la majorité absolue serait ainsi de 425. Or, on estime que M. Casimir Périer réunira 200 voix au Sénat et de 230 à 250 à la Chambre. Il serait donc élu.

L'*Intransigeant* dont on se rappelle le rôle lors de la dernière élection présidentielle, publie mercredi matin un article de M. Rochefort contre la candidature de M. Casimir Périer, qui « ne sera et ne peut être qu'un président de guerre civile. »

Rochefort ajoute que s'il subissait encore *la peine infamante de la députation*, il voterait pour M. Dupuy.

M. Millerand, dans la *Petite République* est également très violent : « Il dépend, dit-il, du Congrès, de faire dans ce pays régner la paix ou d'y allumer la guerre. Qu'il y songe. »

Nous voulons espérer que le Congrès ne se laissera pas intimider par ces menaces révolutionnaires.

Voilà pour M. Casimir Périer. Quant aux chances de M. Brisson, elles n'ont pas bougé; elles sont toujours au-dessous *du pair.*

On parle peu de M. Arago et l'on réserve, dit-on, comme candidats de surprise MM Loubet et Maguin, ce dernier gouverneur de *la Banque de France, le favori de* la haute banque.

LES MANIFESTATIONS anti-italiennes A LYON

Lyon, 26 juin. — Voici des détails complémentaires sur les graves désordres qui se sont produits à Lyon dans la nuit de lundi à mardi :

A 11 heures du soir, rue Boileau, une épicerie italienne a été complètement dévastée. On jette du premier une énorme armoire dont les débris sont aussitôt jetés dans le brasier, puis trois matelas, des robes, etc. Dans la foule, une malheureuse femme sanglote, criant qu'elle veut *aller rejoindre son frère qui est au milieu des* flammes.

La foule est aussitôt dispersée par un peloton de cuirassiers qui chargent à pied, leurs chevaux étant harassés *par suite du surmenage des dernières journées.* Les manifestants se reforment enfin, survient un peloton de cuirassiers à cheval qui les mettent définitivement en fuite à coups de plat de sabre. Un des émeutiers blessés dans la bagarre est emporté par ses camarades dans une maison voisine.

Mardi matin, la ville de Lyon est calme, et l'on peut espérer que les désordres ne se renouvelleront pas : les bruits les plus divers n'ont cessé de courir toute la nuit. Il est impossible de raconter par le menu les divers incidents de la nuit dernière. En résumé, on peut sans exagération évaluer à une cinquantaine le nombre des boutiques complètement détruites. Celles qui n'ont souffert que partiellement sont bien plus nombreuses.

Malgré les appels faits à la sagesse par le maire de Lyon, la tourbe des quartiers excentriques s'est livrée à des actes d'un vandalisme effrayant que les agents de la force publique étaient impuissants à empêcher. Aux Brotteaux, dans la seule rue Tête-d'Or, trois boutiques, l'*Epicerie Italienne*, le *Café-Comptoir de Turin* et l'*Epicerie Comptoir d'Italie* ont été entièrement saccagées. Sur *la chaussée gisent pêle-mêle les meubles brisés, arrosés* de pétrole et à demi-calcinés, les boîtes de conserves éventrées, les flacons de liqueurs brisés, etc. Un agent a été sérieusement blessé en essayant d'empêcher ces déprédations.

L'Exposition elle-même n'a pas été respectée. Quelques personnes ont réussi à franchir la clôture d'enceinte et ont ensuite saccagé et détruit plusieurs installations appartenant à des Italiens ou supposés tels.

Continuation des désordres

Lyon, 26 juin. — Quelques désordres se sont encore produits, *ce matin*, à la Guillotière, mais il faut signaler l'indignation croissante et très vive de la population, qui pourrait bien se charger de faire la police elle-même et de mettre à la raison les perturbateurs, dont la majorité est composée actuellement de voyous et de souteneurs; la troupe est consignée; la rue de la Barre, où est situé le consulat italien, est occupée par des chasseurs à cheval et un bataillon d'infanterie; la circulation y est absolument interdite.

Un mort — Quatre blessés

Dans la nuit, des pillards, qui dévalisaient une boutique d'épicerie, ont été cruellement punis, une bonbonne d'essence a fait explosion dans la cave, quatre émeutiers ont été blessés un cinquième a été retiré carbonisé.

Lyon 26 juin. — Les manifestants, qui n'appartiennent plus maintenant qu'à la population, s'avisent, paraît-il, de molester et de terroriser les particuliers soupçonnés d'être Italiens ; ils exigent des pièces constatant leur nationalité.

Le préfet, accompagné des fonctionnaires de la police, parcourt les 3e et 6e arrondissements et s'assure de l'exécution de ses ordres sévères. Les arrestations continuent. Ce matin, on a interrogé une partie des cinq ou six cents individus arrêtés hier.

Un télégramme de M. Clovis Hugues

Paris, 26 juin. — M. Clovis Hugues, député socialiste de Paris, vient d'envoyer la dépêche suivante aux membres de l'ancien comité socialiste de Lyon, qui avait autrefois soutenu sa candidature dans cette ville :

« Si vous n'avez pas oublié le candidat socialiste qui faillit une fois vous conduire à la victoire, dites bien à tous les vaillants qui se groupèrent autour de notre comité de 1889, que la folie criminelle d'un seul n'est pas la folie de tout un peuple et que leur ancien camarade de lutte les supplie de cesser une agitation nuisible à la patrie autant qu'à la République. »

Une proclamation du maire de Lyon

Lyon, 26 juin. — Le maire de Lyon vient de faire placarder une proclamation dans laquelle il stigmatise les derniers actes de pillage qui sont l'œuvre de vulgaires malfaiteurs et où il invite les citoyens honnêtes à prêter leur concours à l'autorité.

L'état de siège à Lyon

Paris, 26 juin. — M. Charles Dupuy, président du conseil, nous communique la note suivante :

« Plusieurs journaux du matin ont annoncé que l'état de siège allait être proclamé à Lyon, le fait est inexact. »

Mais, s'il faut en croire la *Patrie*, l'opportunité de cette mesure serait envisagée par le gouvernement.

GRAVE INCIDENT A GRENOBLE

CONTRE LE CONSULAT ITALIEN

Manifestation dangereuse

Grenoble, 26 juin. — Après une manifestation sans importance, vers trois heures et demie, le cortège, accru *d'un nombre considérable de curieux*, s'est rendu au consulat italien, sis rue Gambetta, avant que la police et la gendarmerie aient pu intervenir.

Une douzaine de manifestants qui avaient pris le soin de fermer derrière eux la porte cochère, afin d'empêcher tout secours, pénétraient de force dans les bureaux du consulat et, malgré une résistance très énergique du consul, M. Basso, arrachaient le drapeau italien cravaté de deuil, ainsi que l'écusson placés au balcon et les précipitaient dans la rue où ils furent recueillis par les agents de police et mis en lieu sûr. Pendant ce temps, M. Edmond Robert, préfet de l'Isère, et son secrétaire général, M. Henry Perret, tentaient vainement d'apaiser la foule.

Les ouvriers, surchauffés, poussaient des cris ininterrompus de : Vive la France ! Vive la Russie ! A mort les Italiens ! et l'on ne pouvait prévoir comment finirait ce violent incident, quand un habitant de Grenoble, le capitaine Biron, eut l'heureuse inspiration de placer un drapeau français à l'un des balcons contigus à celui du consulat. La foule, satisfaite, poussa une immense acclamation, entonna la *Marseillaise* et peu après, la rue était évacuée. Des excuses ont été présentées par M. le préfet de l'Isère au consul d'Italie.

Plusieurs ouvriers, entrés chez le vice-consul italien, *ont brisé deux statuettes et jeté par la fenêtre une gravure* représentant le roi Humbert.

Grenoble, 26 juin. — Les manifestations continuent ; des troupes ont été placées à onze heures sur les principales places et carrefours. On a arrêté les sieurs Bonchard et Clet, qui ont pénétré au consulat, déchiré le drapeau et enlevé l'écusson; ainsi que Guillet et Curtet qui, au moyen d'une échelle, ont monté au balcon, et brisé la hampe.

A MARSEILLE

Marseille, 26 juin. — Pendant la soirée d'hier, deux bandes de manifestants ont parcouru les rues de la ville. La première, après avoir tenté l'attaque d'un hôtel et d'une huilerie, a été dispersée alors qu'elle se rendait devant le consulat d'Italie. Elle n'est parvenue qu'à jeter à la mer une voiture de vidange conduite par un Italien qui a pu se sauver. L'autre haranguée par le maire, M. Flaissières, s'est dispersée sans commettre d'excès. Le consul et le vice-consul d'Italie se sont rendus auprès du préfet pour l'assurer que la colonie italienne prenait une grande part au deuil qui frappe la France.

A MONTLUÇON

Montluçon, 26 juin. — On a tenté de faire sauter un pont sur la ligne économique de Saneoins à la Peyrouse. Les perquisitions nombreuses ont été faites à Bezenet et à Montmarault. On a arrêté un nommé Morin, ouvrier couvreur, chez qui on avait trouvé six cartouches de dynamite. Hier soir, le cirque italien Trumezi, installé à Montluçon, a été l'objet d'une manifestation hostile. Un grand nombre de personnes ont voulu l'envahir en proférant des menaces. Toutes les brigades de gendarmerie ont eu peine à maintenir la foule qui voulait tout saccager.

LES TÉLÉGRAMMES

Mme Carnot a reçu de S. M. l'empereur de Russie une très longue et très sympathique dépêche de condoléances. D'autre part, M. de Giers, chancelier de l'empire de Russie, a adressé le télégramme suivant à M. de Mohrenheim, ambassadeur de Russie à Paris.

« Veuillez être auprès du gouvernement français, ainsi qu'auprès de Mme Carnot, l'interprète de nos sincères condoléances et de la vive sympathie avec laquelle nous nous associons au deuil qui vient de frapper la France.

» L'empereur étant en route pour Borski, je viens de transmettre par le télégraphe la triste nouvelle à Sa Majesté.

» DE GIERS. »

L'ambassadeur d'Espagne

Voici le texte de la dépêche de l'ambassadeur d'Espagne à Mme Carnot :

« Profondément ému par la nouvelle du terrible malheur qui vous frappe, nous vous prions de vouloir bien accepter le témoignage de nos plus sincères condoléances.

» FERNANDO DE LEON Y CASTILLO,

» Ambassadeur de Sa Majesté catholique. »

Le ministre des Affaires étrangères de Belgique

Le télégramme suivant a été adressé à M. Pagnoud, consul de Belgique à Lyon, par M. de Mérode, ministre des affaires étrangères du roi Léopold :

» J'ai reçu la nouvelle profondément émouvante et j'ai télégraphié au ministère à Paris de faire parvenir à Mme Carnot et au gouvernement français, nos sentiments de vive condoléance pour le deuil qui frappe la France. »

200 députés italiens

Le général *Jung, qui présidait dimanche le banquet* commémoratif de la bataille de Solferino, vient de recevoir le télégramme suivant, émanant de près de deux cents membres du Parlement italien :

« Au nom des *signataires du télégramme d'hier et d'un grand* nombre d'autres personnes adhérant à la même Adresse, je vous prie de manifester notre profonde horreur pour l'infâme assassinat, et notre douleur sincère pour la perte de l'illustre Carnot.

» Nous considérons votre *malheur national* comme nôtre.

» PANDOLFI. »

L'ambassadeur d'Italie

L'ambassadeur d'Italie a adressé le *télégramme suivant* à Mme Carnot à Lyon :

» Au moment où l'Italie entière, son roi et son gouvernement partagent votre douleur et maudissent avec moi le scélérat qui a frappé votre vaillant et illustre mari, permettez-moi, madame, de vous exprimer la profonde douleur que me fait éprouver la perte du grand citoyen, qui fut l'ami de mon pays et à qui j'avais voué mon admiration, ma reconnaissance et ma sympathie.

» Connaissant mes *sentiments pour votre personne*, pour votre famille et pour votre pays, Votre Excellence voudra accueillir avec bonté, j'espère, le témoignage de ma plus vive et plus cordiale condoléance et de mon éternel regret.

» BESSMAN. »

L'ambassadeur d'Italie n'a cessé de recevoir pendant toute la journée des télégrammes d'Italie exprimant l'indignation et la douleur causées par l'assassinat du président de la République. Les chefs des principaux consulats italiens de France ont témoigné du sentiment de leurs colonies.

Voici le télégramme du tsar à Mme Carnot :

« *Madame Carnot, Paris.*

« Profondément émus par la nouvelle de l'attentat, l'impératrice et moi, nous vous exprimons nos regrets les plus profonds et nous vous assurons de notre sympathie et de la vive part que nous prenons au malheur qui vous frappe et qui met en deuil toute la France. » ALEXANDRE. »

Le roi de Grèce

Voici le télégramme du roi de Grèce :

» *Madame Carnot, Paris*

» Veuillez, madame, croire à ma profonde douleur. Que Dieu vous soutienne et donne le courage de supporter cette terrible épreuve.

» La reine se joint à moi pour vous exprimer ainsi qu'à vous ils la part que nous prenons dans votre irréparable malheur.

» GEORGES. »

FAUSSE NOUVELLE

de l'assassinat de notre ambassadeur au Quirinal

DÉMENTI ET SAISI DE LA « COCARDE »

VIVE AGITATION A PARIS

Paris, 26 juin. — Dans une édition spéciale qui vient de paraître à 6 h. 1/2, la *Cocarde* publie l'information suivante :

« Depuis une heure de l'après-midi le bruit court avec persistance que notre ambassadeur à Rome, le général (sic) Billot aurait été tué dans une manifestation contre l'ambassadeur français.

» Jusqu'à présent, ajoute la *Cocarde*, les renseignements confirmant cette nouvelle manquent. Nous la donnons sous toutes réserves. »

Les exemplaires de la *Cocarde* sont enlevés.

L'émotion est vive, mais heureusement cette nouvelle sensationnelle n'est *donnée que par la Cocarde et rien* n'est venu par ailleurs, annoncer un tel événement qui, certainement, ne s'est pas produit.

On s'étonne que le gouvernement n'ait pas fait saisir la *Cocarde. Il se peut qu'elle soit poursuivie malgré les* réserves formulées.

La publication de la *Cocarde* produit une émotion accompagnée d'une vive indignation.

Depuis qu'on sait que la nouvelle est sciemment inexacte, les vendeurs sont hués, bousculés. Plusieurs, arrêtés par la foule, sont conduits aux agents qui déclarent ne pas pouvoir intervenir, n'ayant pas d'ordres.

De nombreux incidents ont eu lieu à ce sujet sur les boulevards.

Paris, 26 juin. — Au ministère des affaires étrangères on vient de nous déclarer que le bruit, accueilli bien légèrement par la *Cocarde*, circulait depuis deux heures et qu'il semblait se rattacher à une criminelle manœuvre de bourse.

Le quai d'Orsay n'a reçu aucune nouvelle de Rome faisant même prévoir une manifestation contre notre ambassadeur, M. Billot.

A défaut de l'ambassade auprès du Quirinal, celle que nous avons auprès du Vatican n'eût pas manqué d'informer le ministre des affaires étrangères. La qualité de général donnée par la *Cocarde* à M. Billot suffit d'ailleurs à démontrer la fausseté de son information.

Paris, 26 juin. — Le gouvernement a acquis la certitude qu'aucun de nos agents diplomatiques, en Italie, n'a été l'objet de violences, de sévices, ni à plus forte raison, d'un attentat, contre ses jours.

C'est ce soir, à 8 heures 1/4 seulement, que le ministre de l'intérieur a donné l'ordre de saisir le numéro de la *Cocarde* qui contient la fausse nouvelle du meurtre de M. Billot, notre ambassadeur à Rome.

Il était grand temps, car l'agitation était vive dans les quartiers du centre, d'autant plus vive même qu'aucun démenti ne venait infirmer les dires de la *Cocarde*.

Sur les boulevards, dans le faubourg Montmartre, des groupes se formaient autour des vendeurs de la *Cocarde*; quelques personnes les avertissaient que la nouvelle était fausse, mais les camelots n'en continuaient pas moins leur boucan.

A ce moment M. Lépine, préfet de police, arriva; il donna l'ordre de saisir les exemplaires de la *Cocarde*, partout où il s'en rencontrait, et son secrétaire profita *même de l'occasion qui lui fut offerte par un négociant* du faubourg Montmartre d'expédier la nouvelle par téléphone, dans tous les postes de Paris.

Le public a fait une ovation à la police qui fait disper*ser les groupes qui ne cessent de s'amonceler dans les* environs de la rue du Faubourg Montmartre.

A ce moment le journal l'*Actualité* fait clouer, sur toute la largeur de la Brasserie Mallet, où sont ses bureaux, une bande de toile sur laquelle il est écrit en énormes lettres noires :

« La nouvelle de l'assassinat de notre ambassadeur à Rome est fausse.»

La foule acclame l'*Actualité*, c'est un véritable soulagement, la fureur du public se tourne alors contre les vendeurs de *La Cocarde*, et force aux agents de les protéger.

Disons cependant que, devant le scandale provoqué par la fausse nouvelle du journal de la rue Paul Lelong, le préfet de police a donné l'ordre d'arrêter tous les vendeurs de la *Cocarde* qui ont été internés dans différents postes.

Il est 8 heures et demie à ce moment; à la Villette et à Ménilmontant des esprits s'échauffent, car la fausseté des allégations de la *Cocarde* n'est pas encore connue.

Chez les marchands de vin on ne parle rien moins que de mettre le feu à l'ambassade d'Italie et de déclarer la guerre à la Triple Alliance.

Un marchand de crème glacée, soupçonné d'être Italien, est à demi assommé et, sur la place de la République, une *foule considérable commente la nouvelle de* l'assassinat de M. Billot, tandis que d'autres accusent le gouvernement de cacher la vérité.

Des gens soi-disant bien informés vont même jusqu'à *informer que les consuls de Milan et de Palerme ont été* assassinés.

Enfin on respire; une édition du *Petit Temps* paraît, édition autorisée à être vendue comme officielle.

Elle dément tous les bruits et tous les *racontars de la Cocarde* ou des inventeurs pessimistes.

Dès lors, le calme semble renaître un peu, tant au centre que dans les différents quartiers de Paris.

Devant l'effervescence, ajoutons que de fortes brigades d'agents avaient été envoyées, dès huit heures du soir, à l'ambassade d'Italie pour la protéger en cas d'alerte.

DERNIÈRES NOUVELLES

Les derniers moments de M. Carnot. — Une lettre de l'archevêque de Lyon

Lyon, 26 juin. — Mgr Coullié, archevêque de Lyon, adresse à ses diocésains, une lettre relative à la mort du président de la République; nous en extrayons les passages suivants qui tranchent définitivement la question de la réception des derniers sacrements par M. Carnot.

« Vous comprendrez notre émotion lorsqu'il nous l'a donné d'approcher Monsieur le Président, sur son lit de douleur ; il se montra reconnaissant de notre démarche, et nous serra la main; il répondit à notre voix, et reçut, en pleine connaissance, les premiers secours de notre ministère sacré, que nous achevâmes de remplir quelques instants après, sur l'avertissement des médecins qui avaient épuisé toutes les ressources de leur art.

» Dieu a permis qu'un cercle d'amis et de serviteurs si dévoués de sa maison, ainsi que les autorités de notre ville, assistassent, en priant, à son dernier soupir.

» A vous aussi, nous demandons vos prières comme un devoir chrétien et patriotique pour celui qui a présidé, pendant sept ans, aux destinées de la France, et pour la France elle-même.

» Nous nous proposons de faire célébrer un service dans notre primatiale pour le repos de l'âme du président de la République; en attendant, que nos prêtres, au Saint-Sacrifice, que nos fidèles, dans les communions, demandent à Dieu, pour le défunt, le lieu du rafraîchissement et de la paix ».

Les condoléances de l'Impératrice Eugénie et du duc d'Aumale

Londres, 26 juin. — M. Pietry a rendu visite à M. Decrais au nom de l'ex-impératrice Eugénie en le priant de présenter à Mme Carnot les condoléances de celle-ci.

Le duc d'Aumale a également rendu visite à M. Decrais.

Un télégramme du roi de Siam

Paris, 26 juin. — *Le roi de Siam a envoyé par dépêche* ses plus profondes condoléances à la nation française. Il a en outre chargé son frère actuellement à Paris de le représenter aux funérailles.

La candidature de M. Casimir Périer

Paris, 26 juin. — Une note officieuse déclare que contrairement au bruit qu'on a fait courir aujourd'hui, la candidature de M. Casimir Périer reste posée devant le Congrès.

Paris, 26 juin. — Dans le *Figaro*, M. Magnard se prononce nettement pour M. Casimir Périer, disant que M. Dupuy est vraiment un peu pressé d'arriver, rappelant ses gaffes et ajoutant qu'il incarne un peu trop une démocratie dont il ne faut pas trop encourager les ambitions disproportionnées.

L'incident Sauzet-Berteaux

Paris, 26 juin. — M. Sauzet ayant exprimé ses regrets d'avoir involontairement atteint M. Berteaux, les témoins de ces deux députés ont déclaré qu'il n'y avait pas lieu à rencontre.

La fausse nouvelle de l'assassinat de notre ambassadeur à Rome. — L'émotion à Paris. — Odieux propos d'un anarchiste italien

Paris, 11 heures soir. — L'ambassadeur d'Italie, M Bessman, a lu un des premiers le numéro de la *Cocarde*. Sachant la nouvelle fausse, il a attendu une demi-heure qu'on saisisse ce journal, mais, entendant toujours crier la *Cocarde* sous ses fenêtres, il s'est rendu au ministère de l'intérieur.

M. Dupuy n'y était pas; il s'occupait sans doute de son élection. Après M. Bessmann arrivèrent quelques députés absolument furieux, se demandant quel était le but de cette manœuvre et quels étaient les auteurs. M. Lépine s'est également présenté au ministère pour prendre des ordres.

M. Dupuy était toujours absent introuvable. Lorsqu'il fut arrivé, M. Bessmann lui fit part de ses craintes et, comme il hésitait sur les mesures à prendre, un député *présent lui demanda : « Le gouvernement veut-il donc* la guerre. »

M. Lépine fit alors part à M. Dupuy de l'impression produite par la publication de la *Cocarde*. Ce ne fut *qu'alors que le ministre de l'intérieur se décida à agir* et à faire saisir ce journal.

Paris, 26 juin, 11 h. 1/2 soir. — L'émotion causée par la nouvelle publiée aujourd'hui par la *Cocarde* n'a fait que s'accroître dans la soirée.

Il s'en faut que le démenti de cette nouvelle ait encore pénétré dans tous les milieux, d'autres bruits sont même venus, après coup, aggraver celui de la première heure ; on parlait ce soir de l'assassinat de notre consul à Palerme, d'autres disaient à Milan.

Tout cela est également faux, Bien merci. Les dernières dépêches de Rome ne signalent même aucune agitation, en réponse aux désordres d'hier à Lyon.

L'indignation est générale contre la *Cocarde*; on s'accorde à penser que des poursuites sont nécessaires; on croit que le gouvernement donnera cette satisfaction à l'opinion.

Certains vont même jusqu'à demander la suppression du journal et l'arrestation de tous les rédacteurs.

La *Cocarde* est actuellement dirigée par M. Fesch qui, précédemment, avait un journal à Beauvais.

Ce soir, tandis qu'on vendait la Cocarde, un anarchiste italien, nommé Mateno, émit ce propos dans un groupe : « Carnot n'est qu'une charogne : c'est bien fait pour lui, s'il a été assassiné.

La foule voulait l'écharper ; des agents purent le dégager et le conduisirent au commissaire de police.

NOUVEAUX DÉSORDRES A LYON

Maisons et magasins pillés et brûlés. — Un homme carbonisé

Lyon, 26 juin. — Les troubles continuent à la Guillotière, rues Duguesclin, Voltaire, Chaponay, Mazenod et Place du Pont.

Les émeutiers recherchent les maisons habitées par des Italiens, et en brûlent leur mobilier après l'avoir jeté par les fenêtres.

Les cuirassiers font des charges, sabre au clair, et sillonnent les rues au grand trot.

Sur la Place du Pont, un escadron de cuirassiers stationne, prêt à *se porter sur les lieux.*

A Vaise, 8e arrondissement, ce matin, on a pillé une épicerie tenue par un Allemand.

Rue de la Pyramide, 45, les manifestants ont jeté le *mobilier et les marchandises dans la rue et y ont ensuite* mis le feu.

On a pillé également les épiceries Braco, rue du Tunnel, et Ussey, rue des Docks ; les pillards ont mis le feu *aux magasins de ces commerçants* ; les étages supérieurs ont été protégés par les pompiers.

Cinq arrestations ont été opérées, avec le concours du 57e de ligne.

Le cadavre d'un individu a été retiré des débris fumants du magasin Nassey, son identité n'a pas encore été établie.

A la Guillotière, tous les magasins du quartier Saint-Louis ont été saccagés par les manifestants ; les dégâts sont importants.

Les arrestations à Lyon

Les arrestations, jusqu'à présent, s'élèvent à trois ou quatre cents; depuis ce matin seulement, une centaine ont été opérées.

A onze heures on a arrêté un inconnu, qui criait : « Vive l